

Réf: Dossier N° 104443

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA FARINEUSE »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME HABITAT-
EXTENSION, Lot 778, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FARINEUSE »

Objet : ACHAT ET VENTE DE FARINE-PRESTATIONS DE SERVICES -ET GENERALEMENT,TOUTES OPERATIONS FINANCIERES,COMMERCIALES ,INDUSTRIELLES -MOBILIERES ET IMMOBILIERES,SE RAPPORTANT DIRECTEMENTOU INDIRECTEMENT à L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME HABITAT-EXTENSION, Lot 778, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KABORE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02725 du 17/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21260/GTCA/RC/2022 du 17/05/2022

Pour Avis

Le CEPICI

